

STEP



Canada

CONSEILLER LES FAMILLES AU FIL DES GÉNÉRATIONS

DIPLÔME MENANT
À L'OBTENTION DU

titre de TEP

Évaluation par examen

Expertise en administration de fiducies et de successions
pour les avocats, les notaires, les comptables, les planificateurs
financiers, les spécialistes en assurances et les administrateurs
fiduciaires.

ÉDUCATION

RÉSEAU

ADHÉSION

LA DÉSIGNATION

À propos de STEP

L'association professionnelle STEP (Society of Trust and Estate Practitioners) est un chef de file en matière de formation des professionnels dans le domaine des successions et des fiducies. Basée à Londres, en Angleterre, STEP permet à ses membres d'accéder, à l'échelle locale, nationale et internationale, à des réseaux d'apprentissage et d'affaires regroupant 22 000 spécialistes de 95 pays, qui se consacrent tous à la gestion responsable d'actifs, aujourd'hui et pour les générations futures.

Fondée en 1998, STEP Canada compte plus de 2 700 membres. Elle possède des divisions à Vancouver, à Calgary, à Edmonton, à Winnipeg, à Toronto, à Ottawa, à Montréal et dans la région de l'Atlantique, ainsi que trois sections, soit le Sud-Ouest de l'Ontario, la vallée de l'Okanagan et la Saskatchewan.

STEP a fait de la formation l'un de ses principaux objectifs et l'élément central de sa mission – qui consiste à promouvoir et à élever les normes d'expertise technique et de service auprès du public.

Le titre TEP

Les membres à part entière de STEP détiennent le titre de TEP (Trust and Estate Practitioner), une marque d'expertise professionnelle mondialement reconnue dans le secteur des fiducies et des successions. Le titre de TEP permet officiellement aux professionnels de se distinguer des non-spécialistes et leur offre l'avantage concurrentiel d'élargir leur clientèle en cette ère exceptionnelle de transfert de patrimoine entre les générations.

Le titre de TEP est accordé aux professionnels qui deviennent membres de STEP selon trois options d'adhésion : évaluation au moyen d'un examen; évaluation au moyen d'un essai; évaluation en fonction de l'expertise.



Le programme de formation professionnelle continue menant à l'obtention du diplôme et du titre de TEP est reconnu par de nombreux regroupements professionnels.

Diplôme menant à l'obtention du titre de tep :

ÉVALUATION PAR EXAMEN

Le programme menant au diplôme est un choix judicieux pour les professionnels qui souhaitent se spécialiser dans le domaine des fiducies et des successions. Composé de quatre cours d'autoformation en ligne, suivis d'examens surveillés, le programme est conçu pour permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques approfondies sur tous les aspects importants des fiducies et de la planification successorale. Les cours doivent être suivis de façon consécutive. Ils sont offerts en anglais pour la common law et en français pour le droit civil. Dans certains cas, l'étudiant ayant récemment suivi d'autres formations peut obtenir une exemption d'un maximum de deux cours. Vous trouverez des exemples d'exemptions valides sur le site step.ca.

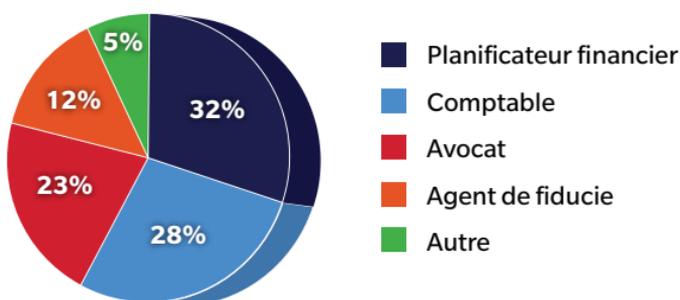
L'obtention d'un diplôme de STEP Canada démontrera votre engagement à l'égard de votre formation professionnelle et constituera une valeur ajoutée pour votre pratique. Dans la mesure où ils possèdent une expérience pertinente dans le domaine, les diplômés se verront octroyer le titre mondialement reconnu de TEP (Trust and Estate Practitioner).

Avantages de compléter le programme menant au diplôme

- Amélioration de vos compétences, expertise et connaissances
- Vous distinguera des autres professionnels œuvrant dans le même domaine
- Tranquillité d'esprit des clients puisqu'ils recevront des conseils d'un spécialiste reconnu
- Accès à du matériel qui enrichira votre collection de références
- Démontrera votre engagement envers le domaine des fiducies et de la planification successorale
- Accès à la communauté multidisciplinaire de STEP et à ses ressources locales, nationales et internationales
- Utilisation du titre mondialement reconnu de TEP

Étudiants diplômés par discipline

Les membres de STEP sont de divers horizons et très spécialisés, dont des professionnels accrédités issus de tous les domaines des fiducies et de la planification des successions, y compris la planification financière, la comptabilité, le droit, les affaires fiduciaires, les entreprises, les services bancaires et les assurances.



Avantages pour les étudiants membres

- Réduction des frais annuels après l'adhésion au programme
- Ressources pour la préparation des examens fournies par des experts sectoriels
- Accès à du matériel supplémentaire en ligne
- Soutien et mentorat fournis par la section locale de STEP
- Possibilités de réseautage avec d'autres étudiants et des praticiens expérimentés
- Réception spéciale en l'honneur des étudiants dans le cadre de la conférence nationale tenue chaque année en juin
- Les étudiants actifs bénéficient de tarifs préférentiels sur les activités éducatives de STEP, y compris la conférence nationale
- Hommage aux diplômés dans un numéro spécial étudiant de *STEP Inside*, comprenant des profils complets d'étudiants exceptionnels

Aperçu du programme menant au diplôme

Conditions préalables	Emploi actuel ou aspirations professionnelles dans le domaine canadien des fiducies et des successions. Bien que ce soit conseillé, il n'est pas nécessaire de détenir un titre professionnel pour s'inscrire.
Durée	Le programme ne peut être achevé en moins de 2 ans, et la durée maximale est de 4 ans.
Cours	<ol style="list-style-type: none">1) Droit des fiducies2) Fiscalité des fiducies et des successions3) Testaments et administration de fiducies et successions4) Planification dans le domaine des fiducies et des successions
Frais	<p>Cour Frais 895 \$, taxes en sus, par cours</p> <p>Cotisation annuelle de membre affilié ou associé 200 \$, taxes en sus, par an</p> <p>*Les étudiants ont le statut de membre affilié (cours 1 et 2) ou associé (cours 3 et 4) de STEP jusqu'à ce qu'ils remplissent les exigences du programme, après quoi ils deviennent membres à part entière et obtiennent le titre de TEP. Lorsque les diplômés présentent une demande et reçoivent l'approbation de devenir des membres à part entière, leur cotisation annuelle s'élève à 475 \$, taxes en sus.</p>
Recommandations du guide d'étude	Selon les recommandations du guide d'étude, l'étudiant devrait consacrer entre 4 et 6 heures par semaine, soit un total de 80 à 120 heures, à la préparation de chaque examen.
Examens	Il y a quatre examens surveillés, un par cours (pas d'examen additionnel de synthèse). Il y a deux périodes d'examen par année (novembre et mai). Chaque examen dure trois heures. L'examen à livre ouvert peut comporter des questions à choix multiples, d'appariement, de type vrai ou faux ou à réponse courte, ainsi que des questions sur des études de cas.
Formation professionnelle continue	Le programme de formation professionnelle continue menant à l'obtention du diplôme et du titre de TEP est reconnu par de nombreux regroupements professionnels.

A propos des cours

Programme menant au diplôme: cours 1

Droit des fiducies

- Constitue une bonne introduction au droit des fiducies au Canada
- Établit le fondement théorique de l'ensemble du programme et les connaissances juridiques de base que doivent posséder les professionnels œuvrant dans le domaine des fiducies et successions
- Examine la nature juridique des fiducies et les diverses façons dont on peut les utiliser pour aider les clients à atteindre leurs objectifs
- Aborde les questions juridiques associées à la création et à l'interprétation des fiducies, les obligations et les responsabilités des fiduciaires et les droits des bénéficiaires

Programme menant au diplôme: cours 2

Fiscalité des fiducies et des successions

- Couvre les conséquences fiscales de la création d'une fiducie, les règles d'imposition des revenus et les incidences fiscales des distributions en faveur des bénéficiaires
- Aborde les aspects fiscaux liés au décès, l'imposition au cours de la première année d'une succession et les planifications fiscales post mortem de base
- Révision des exigences de déclaration et de production
- Offre une introduction aux stratégies de planification fiscale en matière de fiducies et successions

Programme menant au diplôme: cours 3

Testaments et administration de fiducies et successions

- Traite du droit testamentaire, de la préparation d'un testament et de la planification en cas d'inaptitude
- Examine les conséquences au décès en l'absence d'un testament et les réclamations potentielles à l'encontre d'une succession
- Aborde les obligations du liquidateur d'une succession et les étapes à suivre pour administrer une succession ou une fiducie

Programme menant au diplôme: cours 4 Planification dans le domaine des fiducies et des successions

- Dans le prolongement des trois premiers cours, fournit aux étudiants un cadre d'application des concepts et des connaissances techniques acquises
- Utilise des études de cas pour aider les étudiants à cerner les principaux problèmes et à élaborer des solutions et des plans pour y répondre
- Examine les aspects avancés et complexes de la planification fiscale et successorale, y compris les situations familiales complexes, les dons de bienfaisance, l'impôt successoral américain et la planification pour les entrepreneurs



Inscrivez-vous en ligne dès aujourd'hui sur le site www.step.ca ou communiquez avec notre service de formation pour en savoir plus.

1 877 991-4949, poste 229 | education@step.ca

Témoignages

“ Le programme de diplôme qui mène à l'obtention du titre de TEP m'a été très utile tant sur le plan personnel que professionnel. Il m'a permis d'approfondir mes connaissances dans un secteur de plus en plus complexe de la planification. Grâce à mes nouvelles compétences techniques, je peux accroître la valeur et l'expertise que je mets au service de mes clients dans le cadre d'une approche de planification globale. ”

Nigel, CIMA, CFP, CIM, FMA, FCSI, Edmonton
Étudiant au programme de diplôme

“ Les résultats du programme de diplôme de STEP sont à la mesure des efforts fournis : autrement dit, vous récoltez ce que vous semez! En tant que comptable professionnelle agréée et planificatrice financière agréée, j'ai choisi le programme que STEP offre à ses membres pour acquérir de solides connaissances de base sur le droit des fiducies, et sur l'administration des testaments, des fiducies et des successions. ”

Michelle, CA, CFP, Toronto
Étudiante au programme de diplôme



STEP CANADA

BUREAUX LOCAUX ET SECTIONS RÉGIONALES



ATLANTIQUE

CALGARY

EDMONTON

MONTRÉAL

OKANAGAN

OTTAWA

SASKATCHEWAN

SUD-OUEST DE L'ONTARIO

TORONTO

VANCOUVER

WINNIPEG

BUREAU NATIONAL DE STEP CANADA :

45 Sheppard Avenue East, Suite 510
Toronto, ON M2N 5W9

Tél. : 416-491-4949 ext 221

Sans frais : 1-877-991-4949

Télééc. : 416-491-9499

Courriel : education@step.ca

step.ca